

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-768221

ma vignette

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1145

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DJELLOUL NAOUAL

Date de naissance :

24/12/1949

Adresse :

1, Rue Kacem Aouni

Residence Jean Janus

Tél. : 06 61 91 56 18 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa



Cachet du médecin :

Date de consultation :

29/12/22

Nom et prénom du malade :

DJELLOUL NAOUAL

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Allongement de l'état général

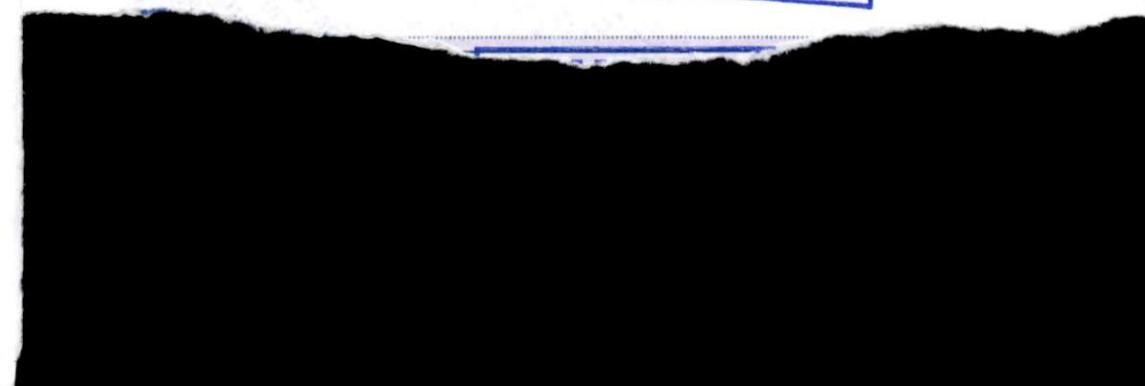
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/12/22			6	INP : M. L'AVOCAT DE LA SANTÉ Pr. WAFA KAIMANI Médecin Avocat Oncologue MESSAÏD AVOCATS
30/12/22			6	INP : M. L'AVOCAT DE LA SANTÉ Pr. WAFA KAIMANI Médecin Avocat Oncologue MESSAÏD AVOCATS

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie Gauthier 27 Rue Hassan Benou Nissar Gauthier Casablanca Tél : 05 22 26 42 12	2011.11.2021	187,50

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
30.12.22	360.00					Versé pour l'ensemble de la consultation

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	G	21433552 00000000
D	00000000 35533411	B	00000000 11433553	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>



Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd
Hôpital Ibn Rochd - Casablanca

المملكة المغربية
وزارة الصحة

المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد
مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء



Hôpital sans Tabac

Fumer tue

مستشفى بدون تدخين
التدخين يقتل

Dr. HLAZI
Unité de la Douleur et des Soins Palliatifs
Centre Mohammed VI
pour le Traitement des VI
CHU Ibn Rochd - Casablanca

Casablanca, le : 30/11/22

ORDONNANCE

Docteur : Belloul Nadaal

Urgo Start lex
nocon

(n)

Dr. HLAZI
Unité de la Douleur et des Soins Palliatifs
Centre Mohammed VI
pour le Traitement des VI
CHU Ibn Rochd - Casablanca

29.12.22

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le :

Nne Djeoval MADUAL
 Aide Soignant A Infirmier
 Nne Prs per Fr
 en attendant son felicite
 Organisé

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
 Professeur Agrégé - Oncologue Médicale
 1972-2007
 Dr WAFAA KAJANI

30/12/2022

Inaya Homecare Services



Facture

N° Facture : FA02202022

Nom/Prénom DJELLOUL NAOUAL
 Adresse 1 rue Kacem Amine Résidence Jean Jaurès
 Tél : 2ème étage escalier gauche porte 3
 0661215618
 Médecin T #NA# - #NA# -
 Sexe Féminin
 Date naissance 24/12/1949
 Pathologie
 Poids Kgs

Référence	Nature	Durée	Unité	Total
PR1	Prestation de services à domicile	30	2	6 500,00

Total TTC 6 500,00 DHS

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

SIX MILLE CINQ CENTS DIRHAMS

INAYA HOME CARE
 Service de Vente
 ICE : 002805899000055
 TP : 002805899000056
 7, Rue Lahlou Aoune - Casablanca
 Tel : 05 22 86 37 17 / 18 83

1/1





Facture: FN22-224034

CASABLANCA Le, 30/12/2022

DEPOT GHANDI

Agent commercial : AYOUB.413

Mode de règlement :

TPE : 360.00

ICE CLIENT : 000021884000056

INP CLIENT :

N° CLIENT : CL000008

Clients Comptoirs Ghandi

Code Article	Code TVA	Désignation	Qté	P.U.TTC	Remise %	P.U. Net .TTC	Montant TTC
URG0182FU	20	URGO START 10CM*10CM A L'UNITE	5	72.00	0	72.00	360.00

Code	Base	Taux	Montant
20	300.00	20	60.00
Total	300.00		60.00

Total HT 300.00

Total TVA 60.00

Total TTC 360.00

Arrêtée la présente Facture à la somme de
TTC:
TROIS CENT SOIXANTE DIRHAMS

LOCAMED SERVICE SARL
Vente en Magasin (G1)
Non valide pour toute autre transaction
 60, Boulevard Ghandi - CASABLANCA
 Tél: 05 22 86 22 22/Fax: 05 22 94 20 40

Call Center 05 37 63 27 28 / 05 22 86 22 22 - info@locamed.ma - www.locamed.ma

LOCAMED SERVICE S.A.R.L AU CAPITAL 17.800.000 DHS - C.N.S.S : 2445642 - R.C. : 30269 - Patente : 25103476 - I.F. : 3315150

Siège Social : 11, rue Mamounia (ex CTM) - Rabat Siège Administratif : Angle Av. Med VI et Av. El Haouz - Rabat - Maroc

Tél. : 05 37 63 08 07 / 05 37 63 26 00 - Fax : 05 37 63 00 86 - ICE : 00152668600016 - info@locamed.ma - www.locamed.ma

CASABLANCA

Arjoun: 7, rue Lahcen Arjoun [face hôpital 20 Août], quartier des Hôpitaux.

Tél : 05 22 86 39 / 05 22 86 16 83 / 05 22 86 37 17

Ghandi: 60, Boulevard Ghandi, quartier Essalam Tél : 05 22 94 20 43 / 05 22 86 22 22

Goulmima: 627, rue Goulmima Casa-Anfa [à proximité hôpital My Youssef] Tél : 05 22 20 20 98 / 05 22 20 21 04

Hôpitaux: 46, rue des hôpitaux. Tél : 05 22 47 63 70 / 05 22 47 48 30

Sidi Maârouf: Bd. Abou Bakr El Kadiri, Quartier Sidi Maarouf, [à côté de la Préfecture Al Mostakbal]

Tél : 05 22 33 57 89

RABAT

Arribat Center : Av. Nations-Unies, Al Abtal, Inaoui et Omar Ibn Al Khattab, Agdal. Tél : 05 37 68 13 12

Zaer : Angle Av. Mohamed VI et Av El Haouz. Tél : 05 37 63 27 28 / 05 37 63 26 00

Mamounia : 11 rue Mamounia (ex CTM) centre ville Tél : 05 37 70 40 40 / 05 37 70 00 77

KÉNITRA Angle Avenue Ahmed Diori et Avenue Moulay Abderrahmane Tél : 05 37 36 74 28 / 05 37 37 74 75

MOHAMMEDIA Magasin N°4 immeuble B, place Mohammed V, résidence du Centre .Mohammedia Tél : 05 23 31 71 84

MARRAKECH Avenue, Yaacoub el Mansour N°: 2 Résidence Ahlarn Guéliz (près de centre Américain) Tél : 05 24 43 15 00 / 05 24 43 14 30

AGADIR Marjane Agadir, Avenue Mohammed V, Founty, Agadir Tél : 05 28 38 67 49

SAFI Marjane Safi, Fkhi Abdessalam El Mestari / 05 24 62 31 69

BÈNI MELLAL Carrefour Market, Boulevard Omar Ibn Al Khattab / 05 23 42 00 30

FÈS Angle Av. des FAR et rue Ahmed Chbihi [en face de central banque chaabi] Tél : 05 35 62 51 62 / 05 35 62 51 61

MEKNÈS 16, Avenue Amir Moulay Abdellah Manzeh , Meknes (à côté de Polyclinique Alaoui) Tél : 05 35 52 83 13

TANGER 6, résidence Saghinia2, Av. Sidi Mohamed Ben Abdellah Quartier Iberia . Tanger Tél : 05 39 33 55 40 / 05 39 37 23 67

NADOR Marjane Nador, route de Berkane commune Bouareg,Taouira / 05 36 38 33 99